

Office des conditions de séjour

Contact



Adresses

Office des conditions de séjour
Rue de Tivoli 28
2000 Neuchâtel



Mail

smig@ne.ch



Téléphone

032 889 63 10



Site

<https://www.ne.ch/autorites/DECS/SMIG/organisation/Pages/OCSE.aspx>



Fax

032 889 98 23



Horaires

Informations complémentaires

Statut juridique

Administration cantonale

regroupements familiaux, de cas de rigueur et d'aides au retour :

Population concernée

- Ressortissants suisses et étrangers
- Requérrants d'asile
- Réfugiés

- Loi fédérale sur les étrangers (LEtr)
- Ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA)
- Ordonnance sur la procédure d'entrée et de visas (OPEV).

Rayon géographique

Canton de Neuchâtel

La majorité des clients de l'office sont des ressortissants étrangers venant pour un séjour touristique ou un séjour de plus longue durée sur le territoire neuchâtelois.

Buts

Missions

Autorité cantonale compétente en matière de séjour et d'établissement selon la Loi fédérale sur les étrangers (LEtr).

Bases légales

Pour le traitement des demandes qui lui sont soumises, qu'il s'agisse de séjours touristiques, de séjours permanents, de

GSR - Guide social romand - www.guidesocial.ch

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : gsr@artias.ch